

A Joeuf, un écoquartier panse les plaies de l'après-mines

by **Le Moniteur** - lundi, septembre 24, 2012

<http://correspondances.fr/a-joeuf-un-ecoquartier-panse-les-plaies-de-lapres-mines-2/>

Sous le titre « Villes en perspective », le colloque sur l'éco-urbanisme marquera un temps fort dans la renaissance de Joeuf, le 5 octobre au cinéma municipal, avec la participation du Moniteur.

Ecoquartier de l'Hermitage à Joeuf - © WPI-Conseil

Plombée par les affaissements miniers et la désindustrialisation, la commune voit dans les friches de l'ancienne usine de tubes d'acier Europe l'ultime opportunité de relancer un urbanisme de qualité. En phase de conception sur 16 ha en entrée de ville, le futur écoquartier de l'Hermitage doit constituer un modèle de reconversion urbaine.

Cette démarche associe l'Etat, l'agence d'urbanisme Agape, le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et l'association de promotion de l'architecture moderne La Première Rue. Le colloque devrait contribuer à élargir le cercle des participants aux réflexions préalables.

490 logements

Après démolition des bâtiments industriels, l'Etablissement public foncier de Lorraine étudie la dépollution des terrains. La ville s'est entourée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pluridisciplinaire, coordonnée par le Strasbourgeois Buisson -Grosse Architecture. Ses travaux débouchent sur un projet de zone d'aménagement concerté de 490 logements.

Deux ponts, l'un piéton, l'autre routier, relieront la ville et le site, actuellement séparés par les méandres de l'Orne. Ces ouvrages inscriront le futur quartier dans le prolongement de l'artère principale de Joeuf. Le programme prévoit 30 % de maisons individuelles, 20 % de petits collectifs et 50 % d'habitat

intermédiaire. Les premiers bâtiments doivent sortir de terre fin 2016 dans le cadre d'une première tranche de 180 logements. L'habitat social représentera 30 % du parc, contre 60 % de promotion privée et 10 % d'autopromotion. Les Joviciens, aujourd'hui contraints de chercher dans les communes environnantes des espaces constructibles, pourront ainsi concrétiser leurs projets dans la ville.